PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 19/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ULTIMA – Constitution de société

Référence : L016624

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 13 janvier 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 15/04/2022 il a été constitué une SCI dénommée: ULTIMA Siège social: 52, rue de kerquer 56000 VANNES Capital: 100 € Objet: La société a pour objet : acquérir, gérer ou louer un ou plusieurs immeubles en vue de constituer un patrimoine familial et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social – y compris l'acquisition de meuble meublants ou non meublants, incorporé ou non incorporé aux immeubles accessoires ou utiles aux immeubles de la société – ou à tout objet similaire ou connexe, sans porter atteinte à la nature civile de l'objet La société pourra en outre avoir la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme des immeubles de la société. Gérant: M. BERNE DE LA CALLE cédric 52 rue de kerquer 56000 VANNES Gérant: Mme SAPIN ÉPOUSE BERNE DE LA CALLE Gwenaëlle 52, rue de kerquer 56000 VANNES Cession des parts sociales : Les cessions de parts sociales consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux, ou à des ascendants ou descendants d'un des associés sont libres. La cession des parts sociales à des tiers étrangers est soumise à agrément. L'agrément est délivré par la collectivité des associés se prononçant par une décision collective extraordinaire. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de VANNES

Consulter cette annonce en ligne